

COUR FÉDÉRALE

T-1658-22

ID.#1 JEAN CARON

JIR

D É P O S É	COUR FÉDÉRALE FEDERAL COURT	F I L E D
	AOUT AUG 11 2022	
	AHMED LAGRANI	
MONTRÉAL, QC	1	

DERAN DEUN

ET

PROCURÉUR GÉNÉRAL DU CANADA

## Avis de demande

DÉFENDEUR

AU DÉFENDEUR :

UNE INSTANCE A ÉTÉ INTRODUITE CONTRE VOUS par le demandeur. La réparation demandée par celui-ci est exposée ci-après.

LA PRÉSENTE DEMANDE sera entendue par la Cour aux date, heure et lieu fixés par l'administrateur judiciaire. À moins que la Cour n'en ordonne autrement, le lieu de l'audience sera celui choisi par le demandeur. Celui-ci demande que l'audience soit tenue à Montréal, province de Québec.

SI VOUS DÉSIREZ CONTESTER LA DEMANDE, être avisé de toute procédure engagée dans le cadre de la demande ou recevoir signification de tout document visé dans la demande, vous-même ou un avocat vous représentant devez déposer un avis de comparution établi selon la formule 305 des Règles des Cours fédérales et le signifier à l'avocat du demandeur ou, si ce dernier n'a pas retenu les services d'un avocat, au demandeur lui-même, **DANS LES DIX JOURS** suivant la date à laquelle le présent avis de demande vous est signifié.

Des exemplaires des Règles des Cours fédérales ainsi que les renseignements concernant les bureaux locaux de la Cour et autres renseignements utiles peuvent être obtenus, sur demande, de l'administrateur de la Cour, à Ottawa (n° de téléphone : 613-992-4238), ou à tout bureau local.

SI VOUS NE CONTESTEZ PAS LA DEMANDE, UN JUGEMENT PEUT ÊTRE RENDU EN VOTRE ABSENCE SANS QUE VOUS RECEVIEZ D'AUTRE AVIS.

Date : AOUT  
AUG 11 2022

Dé livré par : AHMED LAGRANI  
AGENT DU GREFFE  
REGISTRY OFFICER

Adresse du bureau local : 30 Rue McGill, Montréal, QC H2Y 3Z7  
30, rue McGill  
Montréal, Québec H2Y 3Z7  
Tél.: (514) 283-4820  
Télécopieur: (514) 283-6004

DESTINATAIRES : SAVARD, Pierre-Marc  
Gestionnaire  
Validation des prestations canadiennes d'urgence

Centre fiscal de Sudbury  
Boîte postale 2000, Station A  
Sudbury ON P3A 5C1

PERRON, Jean-François  
Gestionnaire  
Validation des prestations canadiennes d'urgence  
  
Adresse non divulguée

## Demande

La présente est une demande de contrôle judiciaire concernant :

Agence du revenu du Canada

Référence C0050695668-001-45 21 JUILLET 2022

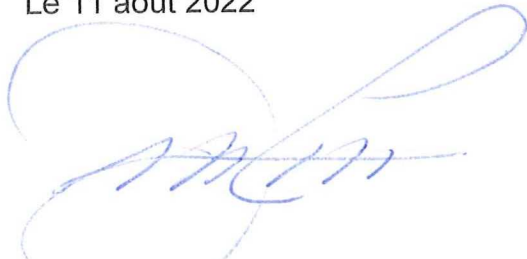
L'objet de la demande est le suivant : Déclarer l'admissibilité du Demandeur aux différentes prestations canadiennes d'urgence

Les motifs de la demande sont les suivants : Les gestionnaires de l'ARC ont volontairement omis d'inclure les revenus du Demandeur pour la période de douze mois précédant la première demande et fait preuve d'aveuglement volontaire et de partialité.

Les documents ci-après sont présentés à l'appui de la demande :

1. *Affidavit* du Demandeur
2. Correspondance de l'ARC datée du 3 mars 2022
3. Correspondance de l'ARC datée du 21 juillet 2022
4. Formulaire T2125 2019
5. Formulaire T2125 2020

Le 11 août 2022



Jean Caron  
650 boulevard de Sainte-Adèle  
Sainte-Adèle, Québec J8B 2N2  
[caron.valmorin@gmail.com](mailto:caron.valmorin@gmail.com)  
Téléphone 450-820-6988